## éditorial

Depuis la mise en place de la lutte contre la tuberculose bovine, le monde de l'élevage a beaucoup changé.
Une nouvelle situation épidémiologique a été décrite où la faune sauvage joue un rôle signifiatif.
Dans ce nouveau contexte, quelle prophylaxie faut-il adopter?
Faut-il agir sur les tests? Faut-il en développer de nouveaux?
Comment appréhender la maladie dans des populations de la faune sauvage? ...

I existe des modes en épidémiologie. C'est le cas avec les Maladies Infectieuses Émergentes, les "MIE" ! Les autres captent ainsi moins d'attention et moins de crédits de recherche : c'est l'une des conséquences un peu perverses de cette réalité. Même en les qualifiant de ré-émergentes, il leur est difficile de concurrencer les "vraies" MIE. La tuberculose bovine en représente une belle illustration. L'origine de *Mycbacterium bovis* est encore discutée même si c'est un germe associé depuis des millénaires à l'élevage bovin. Les européens l'ont exporté là où ils se sont installés, par exemple aux Amériques, en Afrique australe, ou en Nouvelle-Zélande.

L'histoire de la lutte contre cette maladie en France est intéressante : organisation des structures professionnelles comme les Groupements de défense sanitaire du bétail (1954), mise en place d'une prophylaxie rationnelle (1964), évolution en profondeur de l'élevage bovin français au sortir de la deuxième guerre mondiale. Pourtant, si cette prophylaxie a eu autant d'impacts dès le milieu du XXè siècle, elle est restée assez statique depuis cette époque alors que tout a continué à évoluer.

La concentration des élevages s'est poursuivie. Le nombre de têtes de bétail n'a pratiquement pas changé alors que le nombre d'éleveurs a considérablement diminué. Les élevages sont devenus de plus en plus grands sans que, dans un premier temps, tous les systèmes de contention ne s'adaptent, en particulier dans les filières allaitantes.

Les bons résultats des mesures de dépistage, à la ferme et lors des échanges d'animaux, ont fait chuter de manière spectaculaire la prévalence de la maladie. Comment continuer à supporter les contraintes associées à la prophylaxie si la maladie semble disparue ? Le statut européen de pays "officiellement indemne de tuberculose bovine" obtenu par la France au passage du XXè au XXIè siècle n'en n'est-il pas la preuve ?

Les critiques sur les outils de dépistage ont contribué à discréditer peu à peu la démarche. Pourtant, ce sont bien ces mêmes outils qui ont permis d'obtenir le nouveau statut. S'il ne sont plus ou mal utilisés, qui blâmer ? Une règle en épidémiologie rappelle que la valeur prédictive d'un test dépend de la prévalence de la maladie dans la population dépistée. Encore faut-il dépister.

Si le paysage agricole a évolué, le paysage non agricole n'est certainement pas resté fixe, lui non plus. Le bocage régresse toujours en France mais les zones boisées augmentent. Des régions intensément exploitées peuvent côtoyer des zones dites naturelles. La gestion cynégétique des ongulés a permis une explosion des tableaux de chasse de trois espèces, Sanglier, Chevreuil et Cerf élaphe.

Au début des années 2000, on a pris conscience à peu près en même temps d'un relâchement dans la pratique de la prophylaxie, de l'augmentation locale de foyers de tuberculose dans des élevages bovins et de l'apparition de cas dans quelques populations de la faune sauvage (cerfs, sangliers, blaireaux). Quelle prophylaxie adapter dans le contexte de l'élevage bovin contemporain ? Faut-il agir sur les tests ? Faut-il en développer de nouveaux ? Comment appréhender la maladie dans des populations de la faune sauvage ? Peut-on reproduire les schémas appliqués en élevage ou faut-il en trouver de nouveaux ? Comment combiner le tout ? Les questions sont simples mais les réponses complexes. Aussi, les articles de ce numéro du *NOUVEAU PRATICIEN VÉTÉRINAIRE élevages et santé* apportent des éléments d'information bienvenus qui permettent une mise en perspective des actuels éléments de réponse.

our faire face efficacement à la situation actuelle, il faut probablement commencer par accepter les questions nouvelles, c'est-à-dire admettre une certaine remise en cause globale, ce qui n'est jamais simple, surtout quand elle remet concrètement en question des acquis apparents ou réels.



François Moutou

42 rue de l'Est

92100 Bouloane Billancourt



Crédit Formation Continue : 0,05 CFC par article